

Résolution (art 136 LGC)

Le Grand Conseil vaudois souhaite que le Conseil d'Etat intervienne auprès des autorités fédérales pour que la décision de suspendre les études liées à la construction de nouvelles centrales nucléaires, en les graves accidents nucléaires que connaît actuellement le Japon, se concrétise par une renonciation à la construction de toutes nouvelles centrales nucléaires.

Jean-Nicolas Dubs

Isabelle Charley



M-RES-045



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 15.03.11

Scanné le _____